

PRESENT DE NOËL



Comme chaque année, les retraités Agathois de plus de 60 ans résidant à l'année sur la commune, pourront sous conditions de ressources se voir offrir un "présent de Noël" par la Ville d'Agde.

Les critères d'attribution

Pour une personne seule, le plafond de ressources annuelles de l'année 2015 ne doit pas dépasser 17 400 euros (revenus déclarés avant abattements) et pour un couple, ce plafond ne doit pas excéder les 30 000 euros.

Les inscriptions

- du 16 au 20 novembre 2015 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Service Âge d'Or, Immeuble de La Calade à Agde
- les 16 et le 17 novembre 2015 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Palais des Congrès, avenue des Sergents au Cap d'Agde
- le 18 novembre 2015 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Foyer-restaurant Jean Félix, rue Joseph Sers au Grau d'Agde

Pour toute inscription, se munir impérativement des documents suivants :

- LIVRET DE FAMILLE ou CARTE D'IDENTITÉ
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE (QUITTANCE EDF OU TÉLÉCOM - obligatoire)
- AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION 2014

La distribution

Elle se fera selon les indications précisées sur votre carton de retrait.

- **Grau d'Agde** : Foyer-restaurant Jean Félix le **mercredi 16 décembre** 2015 de 10h00 à 11h00
- **Cap d'Agde** : Palais des Congrès le **mercredi 16 décembre** 2015 de 14h00 à 16h00
- **Agde** : Salle des Fêtes le **jeudi 17 décembre** 2015 de 14h00 à 16h00

Le colis sera donné uniquement sur présentation du carton de retrait. Aucun colis ne sera délivré après les dates de distribution. Vous pouvez toutefois, en cas d'absence ce jour-là, donner votre carton de retrait à une tierce personne qui pourra le retirer à votre place.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

